

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 FEVRIER 2019
à 19 HEURES**

Présents : Alain GILLARD - Ali ZAABAT – Nicolas GOUNEAUD – Sandrine GRESSANI – Tonio
ESCRIBANO - François RAISIN - Stéphane GAUTHIER - Dalila ZENAGUI
Absent excusé : Roger PIROLLET (arrivé à 19h50) donnant pouvoir à Alain GILLARD
Absents : Jean-Marie IGLESIAS - Jean-Louis BAUER

Désignation du secrétaire de séance : François RAISIN

Le compte-rendu de la séance du 3 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Alain Gillard donne la parole à Nicolas GOUNEAUD pour la présentation des dossiers d'urbanisme.

URBANISME

DPU

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- Vente des héritiers de la succession Mathilde MATHIEU au profit de la SOCIETE ANONYME HLM AIN HABITAT- 7 rue de la Grenouillère – 01000 BOURG EN BRESSE. Parcelles B 219 – B 220.

Ces DPU sont adressés au service Aménagement du Pays de Gex Agglo pour traitement.

CERTIFICAT d'URBANISME

- Le 03/12/2018 certificat d'urbanisme d'information accordé à Me David BORDET notaire d'Aix-Les-Bains pour un bien situé – Lotissement Les Jardins de Grésin – Lot n°2. (Vente SARL LE LOU/Sébastien BAILLY)
- Le 03/12/2018 certificat d'urbanisme d'information accordé à Me David BORDET notaire d'Aix-les-Bains pour un bien situé – Lotissement Les Jardins de Grésin – Lot n°10. (Vente SARL LE LOU/BRESSON)
- Le 10/01/2019 certificat d'urbanisme d'information accordé à Me Elodie PHILIP, notaire de St-Martin-d'Hères pour un bien situé « Sur le Four », « A la Bossat », « Vers la Croix » (succession Jean NEYROUD).
- Le 10/01/2019 certificat d'urbanisme d'information accordé à Me Eric GAUVIN, notaire de Bellegarde en Valserine pour un bien situé 33 Chemin aux Roux – Lotissement en Chenevière (vente MANCO Mauro/WUTHRICH Ugo)
- Le 20/01/2019, 2 demandes (5^{ème} prorogation) de certificats d'urbanisme d'information accordé à Mr FORT Gérald pour un bien situé « sur la Ville » à Grésin.
- Du 25/01/2019 Me Patrice MANDRANT, notaire de Bellegarde pour une demande de certificat d'urbanisme d'information sur la parcelle B 348 et B 349 – Chez les Roux. (Programme SEMCODA – Balcon des Mésanges)
Zone 1AUI du PLU. En cours d'instruction.

DECLARATION PREALABLE

- Le 12/12/2018 décision tacite de non-opposition accordée à M. Rosario CONSENTINO de Longeray pour le ravalement des façades de la maison d'habitation, local technique, garage, annexe et entrée du terrain de couleur gris argent- propriété située 20 chemin des Vignes.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 FEVRIER 2019
à 19 HEURES**

- Le 12/12/2018 décision tacite de non-opposition accordée à M. Rosario CONSENTINO de Longeray pour la fermeture de 2 ouvertures de fenêtres versant SUD, la modification d'ouverture d'une fenêtre versant EST et le ravalement de façades de couleur gris clair – propriété située 6 chemin des Vignes.
- Le 07 janvier 2019 demande d'annulation de Mr Delaunay pour sa déclaration de travaux concernant rehaussement et isolation de toiture, création de vélux, isolation façades extérieures recouvertes de bardage bois.
- Le 03/01/2019 déclaration préalable accordée à M. Sébastien JORAND – lotissement En Chenevière – pour création d'un auvent en bois.
- La 03/01/2019 décision tacite de non-opposition accordée à M. Clément GUILLEMAUX de Grésin pour l'installation d'une clôture, création de fenêtres et d'un escalier extérieur.
- Le 09/01/2019 déclaration préalable accordée à M. Vincent DELAUNAY de Sergy pour création d'une fenêtre, de 4 vélux, d'une petite serre, démolition d'une cheminée et création d'un nouveau conduit.
- Le 22/02/2019 décision tacite de non-opposition accordée à M. Vincent DELAUNAY de Sergy pour rehaussement de la toiture et isolation de 3 façades.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Du 21/01/2019 de M. REBOULET Frédéric de Grésin pour modification d'une porte de garage en baie vitrée + création d'un logement.
Zone 2AU du PLU : En cours d'instruction
- Du 21.01.2019 de Mme LAUGIER Myriam de Collonges pour demande de nouvelle construction d'une habitation avec garage – création d'un logement au Lotissement « Les Jardins de Grésin » Lot 1.
Zone 1AUg du PLU : En cours d'instruction
- Du 31.01.2019 de Mme FROUDURE Nathalie de Gex pour demande de nouvelle construction d'une habitation avec piscine – création d'un logement au Lotissement « Les Jardins de Grésin » Lot 4.
Zone 1AUg du PLU : En cours d'instruction

AVANCEMENT DU PLUIH

- Des réunions publiques auront lieu jusqu'à mi-mars dans différentes communes.
- L'adoption du PLUIH aura lieu fin mars.

DOSSIERS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DU GRAND CRÊT D'EAU

M. le maire informe que les statuts du SIVOM du Crêt d'eau ont été modifiés (suite à la création d'une commune nouvelle) précisant que la contribution et le nombre de délégués de toute commune nouvelle seront égaux à la somme des communes regroupées.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la mutualisation des cotisations des communes qui ont opté pour le statut de commune nouvelle.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 FEVRIER 2019
à 19 HEURES**

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE « BB ENERGY »

La société BB Energy souhaite signer une convention avec la commune pour l'implantation d'un pellet drive sur le parking de l'entrée du hameau de Grésin. L'emprise au sol sera de 3m², conformément à la délibération 53-2014, la redevance est fixée au prix de 23.04€/m² pour un an soit un total de 69.12€ l'année.

Initialement le pellet drive était géré par la société Bobois énergie.

La redevance sera exigible au 1^{er} décembre 2018.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la délibération et approuve la convention à signer entre les 2 parties.

GARANTIE FINANCIERE PLS LOTISSEMENT LE SAINT AMAND

Conformément à la prévision du Plan Local de l'Habitat, Ain habitat nous sollicite pour la garantie financière partielle des Prêts Locatifs Social (PLS) destinés à concourir à l'opération de construction de 2 pavillons locatifs sur le lotissement « le Saint Amand ».

Ces garanties sont réparties entre la collectivité locale et le Conseil Départemental suivant le potentiel fiscal de chaque commune, la part de l'emprunt à garantir par le conseil Départemental étant le complément de la participation communale. Au titre de l'année 2019, concernant la commune de Léaz, le pourcentage est fixé à 50%.

Après avoir débattu le conseil municipal rejette l'accord de principe par :

8 contres : Alain GILLARD + pouvoir Roger PIROLLET / Ali ZAABAT / François RAISIN / Stéphane GAUTHIER /
Sandrine GRESSANI / Tonio ESCRIBANO / Nicolas GOUNEAUD.

1 abstention : Dalila ZENAGUI.

INFORMATIONS

CONTRAT MBI

Suite à la visite de M. Minet de la société MBI en novembre nous avons mis en évidence des difficultés concernant le suivi de l'informatique et des sauvegardes.

L'informatique prenant de plus en plus d'importance, il paraît nécessaire d'avoir un prestataire local qui puisse intervenir rapidement sur place.

Un contrat a été signé avec MBI le 15 janvier 2019 pour un montant de 1 809.60 € TTC.

Nous allons demander un devis pour le remplacement de l'ordinateur de l'accueil en prévision du budget 2019.

GESTION DE LA LOCATION DES SALLES DES FETES

En date du 28 décembre 2018, nous avons reçu la démission de Christiane Bauer pour la partie gestion de la location des salles des fêtes qui a pris effet au 31/01/2019.

Afin de pallier à son absence, Joël Raisin se chargera pour une période transitoire de la gestion des salles communales. La salle de Grésin ne sera plus louée aux particuliers durant cette période.

Nous sommes à la recherche d'un ou d'une responsable de la gestion des salles communales pour un contrat de 3 h par semaine. Nous avons reçu 2 candidatures pour le poste suite à l'annonce parue sur le Grélon.

GRAND DEBAT NATIONAL

Le grand débat national, portera sur 4 thèmes qui couvrent les grands enjeux de la nation : La transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation des services publics, la démocratie et la citoyenneté.

Le calendrier est le suivant :

- 15 janvier 2019 Ouverture du grand débat national
- 21 janvier 2019 Ouverture des contributions en ligne
- 1^{er} mars 2019 Organisation de conférences citoyennes au niveau régional, associant des Français tirés au sort à des représentants de diverses parties prenantes.
- 15 mars 2019 Faire remonter les doléances à la mission grand débat national
- Avril 2019 Réalisation de la synthèse des débats et contributions.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 FEVRIER 2019
à 19 HEURES**

La préfecture pourra faciliter l'organisation et la bonne tenue des débats. En tant que référant départemental pour le grand débat, Marie-Hélène Douvre sera notre interlocutrice pour toutes les questions sur les différentes modalités d'organisation (mise à disposition de cahiers de doléances, organisation, animation, mise à disposition de matériel)

ABRI BUS PARKING DU FORT INFÉRIEUR

Courant novembre Mme Magali LEBEGUE a envoyé à la CCPG une demande d'abribus sur le parking du Fort inférieur. La CCPG lui a répondu qu'elle est compétente en matière de transport, mais que l'aménagement des arrêts et donc l'installation d'abribus, reste une compétence à la charge de la commune.

Un courrier de réponse va être envoyé à Mme LEBEGUE.

FONDS DE CONCOURS DE LA CCPG

La subvention de 10 003.- € relative au fonds de concours de la CCPG pour les feux de Longeray a été versée courant décembre.

TERRAINS AGRICOLES SOUMIS A LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

Les personnes intéressées par les terrains agricoles de M. et Mme CARRIER Bernard et Danièle doivent s'adresser à la DDT de l'Ain et déposer un dossier au plus tard à la date limite de candidature soit le 16 avril 2019.

ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La décision de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, suite aux précipitations et à la remontée de la nappe phréatique survenues du 1^{er} au 31 janvier 2018 sur la commune de Léaz, a été prise en compte par arrêté interministériel en date du 26/11/2018 et est parue au journal officiel le 07/12/2018. Les personnes concernées par l'inondation pourront être indemnisées par leurs assurances.

SOLUCRACY

Pendant la semaine du 10 au 16 décembre, les coordinateurs SolucracY sont passés voir les habitants de Léaz pour poser quelques questions sur la vie dans la commune.

Cette enquête était la première étape d'une expérience pilote pour développer une méthode de participation en 3 étapes :

1. Faire remonter les besoins
2. Etablir un rapport
3. Organiser un atelier participatif pour faire émerger des idées et des projets pour rendre la vie du village encore plus agréable.

Le 12 janvier 2019, une réunion « Faire battre ensemble le cœur du village » a été organisée à la salle Maurice Raisin.

Nous avons eu quelques retours de cette réunion :

- Le skate parc est apprécié par les habitants.
- La population souhaiterait avoir un jardin participatif, un commerce de proximité et aimerait que les abords de la Route Départementale soient mieux entretenus.

RECOURS DOSSIER URBANISME

M. BOUVIER conteste le permis de construire modificatif accordé à M. MIRANDA SOBRAL et Mme MATHIEU le 22 juin 2018 et dépose un recours auprès du tribunal administratif.

M. le maire confie au cabinet FIDAL à Lyon une mission d'avocats pour défendre les intérêts de la Commune.

PROCES-VERBAL DE BORNAGE

Le Géomètre-Expert Gérard MONOD a délimité la propriété de M ELUI André à sa demande. Un procès-verbal concourant à la délimitation de la propriété des personnes publiques a été dressé.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 FEVRIER 2019
à 19 HEURES**

Un procès-verbal de bornage a également été réalisé par le Géomètre-Expert Gérard MONOD pour délimiter le lotissement « Le Saint Amand » en date du 25 mai 2018

INSEE

La population légale 1^{er} janvier 2019 s'élève à 719 habitants.

Ce chiffre a d'importantes conséquences financières pour la collectivité, il est à l'origine du calcul de la dotation de base par habitant dans la dotation globale de fonctionnement (la DGF) de la commune.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Les travaux de séparatif des réseaux d'eau à Grésin chemin du pont sont prévus de fin mars à fin août 2019
- La mise en service des feux tricolores de Longeray a eu lieu le jeudi 31 janvier 2019. Les feux « récompenses » visent à encourager les bons conducteurs en passant au vert lorsque les limitations de vitesses sont respectées.

CCPG :

- Recueil des actes administratifs du 1^{er} au 31 décembre 2018 est à disposition à la CCPG

DIVERS

- **SITE DU ROCHER DE LEAZ**
La réunion pour le COPIL Rocher de Léaz avec Arnaud LEFEVRE chargé de projets au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes aura lieu le jeudi 7 février à 9h30 en mairie de Léaz.
- **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES**
A compter du 14 janvier 2019, la collecte des ordures ménagères aura lieu le jeudi, actuellement des problèmes de ramassage ont été relevés sur la commune.
- **RECENSEMENT COMMUNAL 2019**
Le recensement 2019 a débuté le 17 janvier et prendra fin le 17 février 2019, nous vous remercions de bien vouloir participer à cette enquête obligatoire.
- **DEMANDE DE DENEIGEMENT**
 - L'association Syndicale Libre En Chenevière a signé la convention pour le déneigement du lotissement
 - Le restaurant Les Roches n'a toujours pas répondu à notre proposition pour le déneigement du parking
- **PAYS DE GEX AGGLO**
Depuis le 1^{er} janvier 2019, La communauté de commune du Pays de Gex est devenue une communauté d'agglomération, l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2018 relatif à cette transformation est affiché en mairie.
- **ANTI-LINKY**
M. et Mme CHOISNET, nous ont fait parvenir une copie du courrier qu'ils ont envoyé à Enedis concernant leur refus du compteur Linky.
- **PREVENTION ROUTIERE**
L'association prévention routière crée un label Ville prudente pour récompenser les villes et villages qui luttent contre ce fléau. Ville prudente comporte 5 niveaux de labellisation, les communes adhérentes reçoivent un panneau labellisé « ville prudente » ou « village prudent » à mettre en entrée d'agglomération et un kit de communication digitale, les frais d'inscription sont de 70.-€.
- **CARTES POSTALES SONORES**
Alain Gillard donne la parole à Dalila ZENAGUI pour la présentation des cartes postales sonores.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 FEVRIER 2019
à 19 HEURES**

Les premiers enregistrements ont été réalisés courant décembre, une nouvelle séance aura lieu ce printemps pour créer une ambiance sonore différente. Une présentation des cartes postale sonores est prévue à la bibliothèque, avant de faire l'ouverture de la saison du Fort l'Ecluse 2019.

- **DEFI DU FORT-L'ECLUSE**

Programmée le 13 octobre 2019 à Léaz, la 13^{ème} édition du défi du Fort-l'Ecluse partira de Léaz (devant la mairie) et se terminera au rocher de Léaz. La remise des prix sera célébrée dans la salle Maurice Raisin.

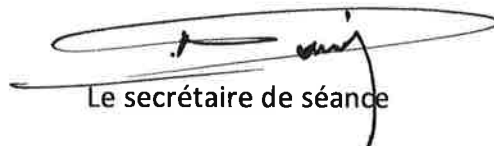
- **ECOLE**

La directrice par intérim de l'école souhaite rencontrer le maire pour faire le point sur les relations école mairie afin d'entretenir les meilleures relations possibles.

AGENDA

- Mercredi 6 mars 2019 Réunion de travail pour les travaux Chemin du Pont
- Mardi 19 mars à 18h30 réunion publique en mairie pour travaux Chemin du Pont
- Dimanche 13 octobre 2019 13^{ème} édition du Défi du Fort-l'Ecluse

Fin de séance à 20 h 00


Le secrétaire de séance

François RAISIN